

# **FICHE MISSION**

# TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Le technicien réseau est LE garant, en entreprise, du bon fonctionnement des réseaux informatiques. Il intègre, déploie, administre et maintient les équipements et ressources informatiques pour son client.

Il est aussi celui qui gère les outils collaboratifs dans le cloud et les machines virtuelles installées sur les hyperviseurs de l'entreprise.

Selon la taille et les besoins de l'entreprise, l'activité peut être plutôt centrée sur l'infrastructure (serveurs, réseau, etc), sur le support utilisateurs (HelpDesk Niv 2), voire même les deux.

### **COMPÉTENCES ABORDÉES**

- Assister les utilisateurs en centre de services
- Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée (WIndows Server, Linux, ESX...)
- Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation (firewalling, filtrage, vpn, supervision...)

### MISSIONS À ENVISAGER EN ENTREPRISE

Liste non-exhaustive. Veuillez cocher votre sélection et renseigner les projets envisagés sur la page suivante.

Configurer les éléments actifs d'un réseau local d'entreprise

Adresser un réseau local IPv4 à plat ou en Vlan

Assurer la gestion du parc WIFI d'une ESN

Monter une machine virtuelle dans HyperV

Monter une machine virtuelle dans un environnement ESXi

Monter une machine virtuelle dans un environnement Proxmox

Manipuler un cluster de virtualisation type VMWare Vcenter

Gérer les serveur windows dans un LAN

Gérer une architecture AD répliquée

Installer et configurer une solution de support/inventaire type GLPI

Assurer le support/helpdesk niveau ½ d'une ESN

Gérer le parc Téléphonique d'une société

Configurer un serveur VoIP type asterisk ou dérivé

Manipuler du stockage type NAS NFS ou SAN

Gérer un plan de backup

Créer des Machines Virtuelles dans le cloud Azure ou AWS

Former les utilisateurs sur les outils bureautique

Gérer les comptes Microsoft 365

Monter un service de partage de fichier

Utiliser un outil de supervision type Zabbix

Manipuler des scripts Powershell ou Bash ou Python

Gérer le firewall d'une entreprise

Créer des VPN user-to-site ou site2site

Mettre en place une politique de filtrage web ou DnsBl



# **FICHE MISSION**

Nom de l'établissement
Adresse de l'établissement
Personne à contacter
Fonction
Téléphone Mail

#### **DESCRIPTIF DES MISSIONS**

(ء)امیی	nrojet(s)	ou mission/s)	nancaz-vous	confier à v	otre alternant?
Quellsi	projects	ou missionisi	Delisez-vous	conner a vi	Jue allemani !

Objectifs et planification des travaux

#### **SIGNATURES**

Nom et Signature du Tuteur / Maître d'Apprentissage Date :

Nom et Prénom:

Nom et Signature de l'Alternant Date :

Nom et Prénom:

#### Visa du Formateur Référent - Date et Signature :

Le projet confié par l'entreprise devra satisfaire le niveau et les objectifs du diplôme ou du titre visé.

(Art. L 6223-3 du code du travail « L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti. Il lui confie notamment des taches ou des postes permettant d'exécuter des opérations ou travaux conformes à une progression annuelle définie par accord entre le centre de formation d'apprentis et les représentants des entreprises qui inscrivent des apprentis dans celui-ci. »)

(Art. L6325-3 du code du travail « L'employeur s'engage à assurer une formation au salarié lui permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée. »)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par CEFIM pour identifier la personne qui valide la cohérence entre le contenu de la formation et le/les projets réalisé(s) en entreprise. La base légale du traitement sont les articles suivants du code du travail : Art. L 6223-3, Art. L6325-3 et L 6231-2. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'assistant de gestion de l'alternance, le conseiller en formation, le référent de la formation. Les données sont conservées pendant 36 mois. Vous pouvez accéder aux données vous connées rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question les retraitment de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter dpo@cefim.eu. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.